3.7.8.2
ÉCOLE DE GÉNIE
JAN 25 1996
UNIVERSITÉ DE MONCTON

HEBDO CAMPUS
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Vol. 26, no 20 — 25 janvier 1996

Le parc scientifique de l'Université de Moncton franchit une autre étape vers sa réalisation

Une nouvelle étape sera bientôt franchie en vue de l'aménagement d'un parc scientifique sur le campus de l'Université de Moncton. Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a annoncé que les démarches sont à une étape avancée afin de mettre sur pied un organisme privé sans but lucratif qui s'occupera de la gestion du parc. Le début de construction est prévu pour ce printemps.

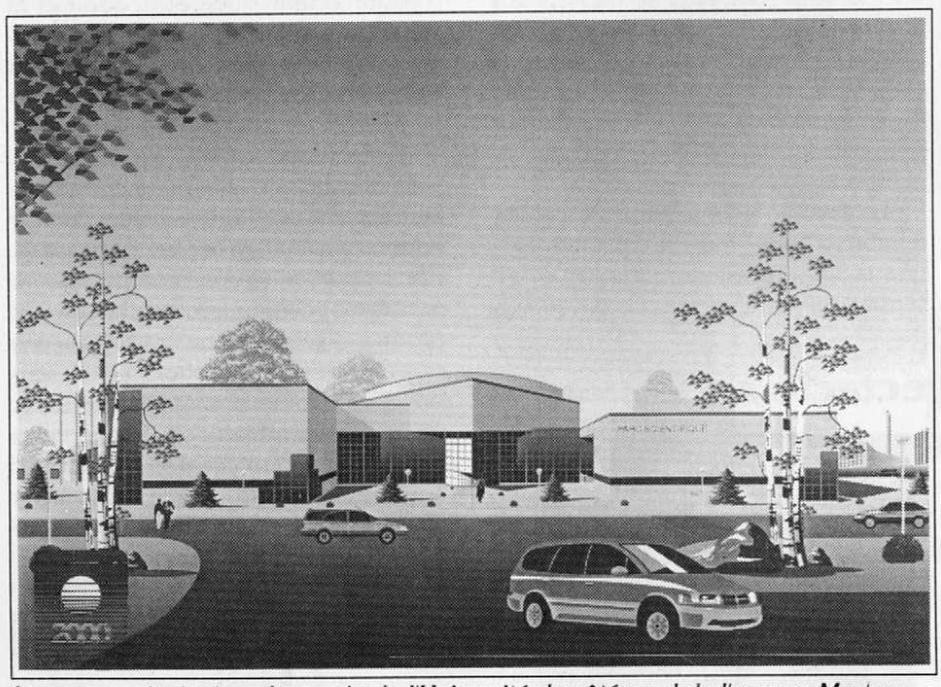

Le parc serait situé sur le terrain de l'Université du côté nord de l'avenue Morton

«Nous sommes confiants que ce parc se réalisera avec la collaboration de la communauté d'affaires et des différentes instances gouvernementales, a déclaré M. Robichaud. Un nombre d'entreprises de l'industrie du savoir se montrent intéressées et notre objectif est de faire en sorte qu'un premier locataire y soit installé à la fin de la présente année.»

L'Université a été approchée il y a un an par des représentants des milieux gouvernementaux et de la communauté d'affaires de la région de Moncton afin de savoir si elle était intéressée à développer un parc scientifique, de concert avec le secteur privé, pour regrouper les activités de recherche et de développement des entreprises de haute technologie et de l'industrie du savoir.

Plusieurs étapes ont été franchies depuis que l'idée a été lancée. L'Université a parrainé une étude de faisabilité, ce qui a permis de préciser le concept et les champs d'activité. «Nous sommes arrivés à la conclusion qu'un parc scientifique est un outil de première importance pour le développement économique de la région, de dire M. Robichaud. En se dotant d'une telle infrastructure, la communauté sera en mesure de profiter de l'expertise et des ressources disponibles sur le campus dans les secteurs de pointe.»

Le Recteur affirme que l'Université est prête à faire sa part pour que le projet aille de l'avant. «L'Université considère qu'elle est un élément essentiel au succès économique que connaît la région de Moncton et la province depuis quelques années. Nous sommes disposés à travailler de concert avec le secteur privé pour accentuer le transfert technologique. Au point de départ, nous misons sur les acquis, c'est à dire un secteur qui a fait ses preuves par le passé, soit celui de la microélectronique et du développement de prototypes pouvant être commercialisés.»

M. Robichaud ajoute que le projet doit toutefois s'autofinancer car l'Université ne peut y affecter des ressources à même son budget de fonctionnement. Elle fournira le terrain où sera logé le parc scientifique. Pour sa part, le nouvel organisme sera chargé de trouver le financement nécessaire à la construction et à la gestion du parc. Son conseil d'administration sera représentatif de la communauté d'affaires, de l'industrie du savoir de la province et de la communauté universitaire. De plus, les services de Ted Gaudet, expert-conseil, ont été retenus pour faire progresser le dossier et rencontrer la communauté d'affaires de la province et différents intervenants de l'industrie.

Le projet reçoit déjà l'appui de la Commission économique du Grand Moncton, qui voit les retombées d'un bon oeil. Ce parc scientifique ne fera pas concurrence aux parcs industriels existants, puisqu'on n'y retrouvera pas d'usines de fabrication, d'entrepôts ou de centres de distribution, mais plutôt des équipes qui se consacrent à des activités de recherche et de développement et qui misent sur la haute technologie pour développer de nouveaux produits.

Pour que le projet se concrétise, un partenariat doit maintenant se créer entre le secteur privé et l'Université, avec le soutien des différents ordres de gouvernement. «La réussite du projet dépendra de la participation du secteur privé; j'invite la communauté d'affaires à faire équipe avec nous», a conclu le Recteur.

Étudiants-athlètes

Un comité préconise une approche proactive pour prévenir les cas de dopage

L'Université de Moncton accueille favorablement les recommandations d'un comité interne qui l'incite à adopter une approche proactive pour sensibiliser davantage ses athlètes et sa population étudiante en général aux dangers de la consommation de substances interdites et de l'abus d'alcool.

C'est ce qu'a fait savoir le recteur, Jean-Bernard Robichaud, qui vient de recevoir le rapport du Comité d'évaluation qu'il avait formé le printemps dernier, suite à l'infraction de dopage commise par un des membres de l'équipe des Aigles Bleus durant le Championnat de hockey universitaire canadien.

Composé de Louis Malenfant, professeur au Département de psychologie et ancien vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes, Daniel MacDonald, responsable du Service des sports universitaires, et Vance Toner, professeur à la retraite et ancien directeur de l'École d'éducation physique et de loisir, le Comité était chargé d'évaluer le programme de dépistage et de sensibilisation des athlètes de l'Université à la consommation de drogues et autres substances interdites.

Le Comité a soumis un ensemble de recommandations qui s'adressent à l'Union sportive interuniversitaire canadienne (USIC), à l'Université ainsi qu'aux étudiants et étudiantes athlètes.

En ce qui concerne l'USIC, le Comité recommande que l'organisme modifie sa politique actuelle afin d'éviter des délais inutiles lorsqu'une infraction de dopage est dépistée par le Centre canadien sur le dopage sportif. Le Comité suggère que tous les résultats de tests de dopage soient rendus publics immédiatement, qu'ils soient négatifs ou positifs.

De façon générale, le Comité conclut que l'Université respecte bien les politiques et les règlements de l'USIC, mais l'invite à aller plus loin et recommande qu'une série de mesures soient prises, y compris la mise en place d'un système de tests de dopage supplémentaires pour les substances interdites les plus susceptibles d'être consommées.

Le Comité recommande un certain nombre d'autres mesures, notamment, que la responsabilité d'éduquer et de sensibiliser les athlètes soit davantage assumée par les entraîneurs, et qu'en tant que membres d'une équipe, les athlètes s'engagent par écrit à s'abstenir de consommer des drogues et substances interdites et à intervenir lorsqu'ils constatent un manquement aux règlements.

Le Comité encourage de plus les Services aux étudiants et étudiantes ainsi que le Service de sécurité à continuer et, si possible, augmenter leurs efforts de sensibilisation auprès de toute la communauté universitaire aux conséquences négatives de la consommation de substances interdites, de même que pour contrer la consommation abusive de l'alcool.

Le rapport suggère aussi que l'École d'éducation physique et de loisir et le Service des sports universitaires établissent des liens plus étroits avec leurs partenaires aux niveaux scolaire et communautaire pour lutter contre le dopage.

Le Recteur a demandé aux responsables d'examiner attentivement toutes les recommandations en vue de leur mise en application le plus tôt possible. «Ce rapport nous aidera à préciser et modifier la politique existante en se fixant comme objectif de ne tolérer aucune consommation de drogues et de substances interdites chez les étudiantes et les étudiants athlètes qui portent les couleurs de l'Université, conclut M. Robichaud. Ce Comité nous incite à exercer plus de leadership et c'est ce que nous allons faire.»

Marie Carmen en spectacle au Capitol

Le Service des loisirs socioculturels présente Marie Carmen en spectacle, le jeudi 15 février, au Théâtre Capitol.

Pour vous surprendre exactement là où vous ne l'attendez pas, là où vous ne l'entendez pas...,Marie Carmen explore de nouvelles possibilités dans un spectacle sans égal avec des chansons totalement réarrangées par le bassiste, Jacques Roy, et dans une mise en scène de Louise Forestier. Un spectacle-événement dont on projette également tirer un album enregistré devant public.

Luc Plamondon dit au sujet de *Marie Carmen* à l'Olympia de Paris en 1995 : «Ce soir, Marie Carmen a pris possession de l'Olympia. Elle a interprété, en levée de rideau, *Blues de vous*. Elle a mis le public dans sa main sitôt sur scène...»

L'entrée est de 18 $ pour les étudiants, étudiantes et personnes âgées de 65 ans et plus et de 23 $ pour les autres. Les billets sont disponibles aux

billetteries du Théâtre Capitol et du Centre étudiant, de même que chez Sam the Record Man. Pour réservation par téléphone, composez le numéro (506) 858-4554 ou le 1-800-567-1922.

Pour plus de renseignements, veuillez composer le 858-3712.

CD-Rom disponibles

Grâce à Internet et aux nouvelles technologies de communication, les universités du Nouveau-Brunswick partagent maintenant l'accès et les coûts d'abonnement à un certain nombre de CD-Rom mis en réseau.

Pour toute question sur le contenu des CD-Rom ou sur la recherche, veuillez vous adresser au Service de la référence de la Bibliothèque Champlain, au numéro 858-4012.

Colloque organisé par les Études acadiennes

Les reconstitutions familiales en Acadie lors du premier congrès de la FAFA

Un colloque ayant comme thème *Les familles acadiennes : hier, aujourd'hui et demain,* aura lieu les 7, 8 et 9 juin, à l'Université de Moncton. Organisé par les Études acadiennes, il se tiendra dans le cadre du premier congrès de la Fédération des associations des familles acadiennes, créée il y a moins d'un an à la suite du Congrès mondial acadien.

Ce colloque se situera dans une perspective pluridisciplinaire et, outre les historiens, interviendront des sociologues, démographes, linguistes, anthropologues, ethnologues... de l'Acadie de l'Atlantique, de France, du Québec et de la Louisiane.

Depuis de nombreuses années, les historiens et historiennes s'intéressent à la généalogie parce que les reconstitutions familiales décrivent l'histoire démographique des individus, l'histoire des familles, et ainsi permettent d'aborder le problème fondamental du renouvellement des populations. Mais les historiens et historiennes sont heureusement loin d'être les seuls à occuper ce terrain d'études. Les reconstitutions familiales sont à la source d'un foisonnement de recherches sur la famille, la parenté, les stratégies matrimoniales et/ou sociales, etc.

Cette rencontre se veut donc un lieu de rencontre et de conférences de chercheurs et chercheuses venus d'horizons divers et utilisant des reconstitutions familiales dans leurs travaux. Il y a lieu, en effet aujourd'hui, de s'interroger sur les outils conceptuels développés dans diverses disciplines, d'en comparer les méthodes, les apports et les perspectives.

Les conférences seront réunies autour de deux ateliers, intitulés *Reconstitutions familiales : histoire de la famille et démographie historique* et *Reconstitutions familiales : histoire et pluridisciplinarité.* Les trois autres ateliers seront plus spécifiquement liés à la recherche généalogique et organisés autour de trois thématiques : *Procédures et normes en généalogie; Logiciels en généalogie;* et *Généalogie : reconstitutions de familles et les réseaux Internet.*

Projet de communication

Le comité d'organisation invite les chercheurs et chercheuses, les membres du corps professoral et les étudiants et étudiantes à soumettre un projet de communication d'ici le 1er mars.

Les candidatures étant soumises à examen, les personnes candidates sont priées de bien vouloir transmettre un résumé de leur intervention (une ou deux pages à double interligne) permettant de juger l'apport scientifique de leur communication, de leur recherche. Les résumés retenus serviront à préparer un guide du colloque pour les personnes participantes et le public.

Ce colloque sera suivi d'une publication arbitrée par le comité scientifique dans un numéro spécial des *Cahiers* de la Société historique acadienne, possiblement en août. Les personnes qui seront retenues devront faire parvenir leur texte avant le 15 mai pour fin d'arbitrage.

Pour de plus amples renseignements, prière de joindre Damien Rouet, responsable du colloque, au numéro 858-4085, télécopieur : 858-4086, courrier électronique : rouetd@umoncton.ca.

COMITÉ D'ORGANISATION *- La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Damien Rouet, des Études acadiennes, président du comité scientifique du colloque; Stephen White, généalogiste au Centre d'études acadiennes et membre du comité scientifique du colloque; Jean Gaudet, secrétaire de la Fédération des associations des familles acadiennes (FAFA); Jean Daigle, directeur des Études acadiennes; Georgina Melanson, vice-présidente de la FAFA et présidente du comité d'organisation du congrès; et Léonard Goguen, professeur aux sciences de l'éducation et président de la FAFA.*

Conférence annuelle du CEA

La quatrième conférence annuelle du Centre d'études acadiennes (CEA) aura lieu le mardi 12 mars, à 19 heures, dans la salle 206 de la Faculté des arts.

Le conférencier sera Damien Rouet, chercheur en résidence au CEA et boursier postdoctoral en histoire du ministère des Affaires étrangères. La conférence qu'il prononcera s'intitule *Regards croisés sur la prénomination dans la France de l'Ouest, en Acadie et en Nouvelle-France aux 17e et 18e siècles.*

M. Rouet profitera de l'occasion pour présenter un aperçu de ses recherches en cours sur le choix et la transmission des prénoms au sein des familles acadiennes, grâce à la documentation qu'il a recueillie en France et à Moncton.

C'est une conférence d'intérêt général. Bienvenue à tous et à toutes.

Atelier d'opéra

L'Atelier d'opéra présente *La Dame Blanche*, de François-Adrien Boïeldieu (livret d'Augustin Eugène Scribe), du jeudi 1er au samedi 3 février, à 20 heures, et lors d'une matinée familiale, le dimanche 4 février, à 14 heures, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Cet opéra comique est l'une des oeuvres les plus populaires du répertoire français du 19e siècle. Joué dans presque tous les pays du monde, il a fêté en 1862 sa millième représentation.

L'équipe de production est composée de René Poirier, à la mise en scène, Lisa Roy, à la direction musicale, Alain Tanguay, à la scénographie, Gergely Szokolay, à l'accompagnement piano, Louise Lemieux, aux éclairages, André Bombardier, aux chorégraphies et Amélie Gosselin, à la régie.

Plus de 20 chanteurs et choristes vous convient à une soirée en compagnie du légendaire fantôme de la *Dame Blanche* dans des décors rappelant une scène champêtre de l'Écosse et un château gothique du 18e siècle. La distribution est composée de Lisa Roy, Hélène Péronnet, Sophie Hachey, Éric Thériault, Bruno Cormier, Ian Noël, Jesse Mea et un choeur comprenant 16 belles voix du Département de musique.

L'entrée est de 8 $ pour les étudiants et étudiantes et 12 $ pour les autres personnes. Les billets sont disponibles aux deux Librairie acadienne. Renseignements : Lisa Roy, au numéro 858-4041.

Bourses Marguerite-Marie

Les étudiants et étudiantes de première, deuxième et troisième années qui désirent remplir une demande pour la bourse Marguerite-Marie, peuvent obtenir le formulaire au Service d'aide financière, au Centre étudiant.

La date limite est le vendredi 22 mars.

Le professeur Martin Waltz soutient sa thèse de doctorat

Martin Waltz, professeur au Département de musique, a soutenu avec succès sa thèse de doctorat en musicologie à l'Université Laval.

M. Waltz a fait l'analyse d'une pièce intitulée *Lignes et points*, du compositeur montréalais Pierre Mercure, décédé en 1966. M. Mercure était réalisateur de l'émission *L'heure du concert*, diffusée à l'époque le dimanche soir à la télévision de Radio-Canada. «Sa pièce est une oeuvre pour grand orchestre qui est totalement sérialisée, c'est-à-dire basée sur la théorie mathématique des ensembles, a expliqué M. Waltz. La pièce se rapproche de la musique électroacoustique du début des années 1960, tant du point de vue de la technique d'écriture que de celui de la sonorité.»

Le sujet de thèse de M. Waltz a déjà fait l'objet d'une communication de sa part dans le cadre du congrès annuel de la Société des musiciens universitaires canadiens (SMUC). Le professeur Waltz prépare actuellement une édition savante de l'oeuvre, car l'édition actuelle, publiée en 1970, contient selon lui des erreurs.

Professeur de musique à l'U de M depuis 1968, M. Waltz a complété deux mandats à titre de directeur du Département, de 1980 à 1986. À l'aide d'une subvention du Conseil des arts, il a réalisé un album auquel ont participé des membres de l'Association des compositeurs canadiens de l'Atlantique.

M. Waltz fait présentement partie de l'exécutif national de la SMUC, à titre de secrétaire. Il a dirigé pendant plusieurs années un ensemble de jazz qui a notamment effectué une tournée en France.

Article dans la revue Acadiensis

Nicolas Landry, professeur d'histoire au campus de Shippagan, vient de publier un article, intitulé *Transport et régionalisme en contexte préindustriel : le projet du canal de la Baie Verte, 1820-1875*, dans la revue Acadiensis.

Cette recherche relate l'évolution d'un projet de canalisation qui, si réalisé, aurait permis aux navires de franchir l'Isthme de Chignectou, évitant ainsi le détour par le Cap-Breton et Halifax.

Le projet ne se concrétisera pas en bonne partie à cause de l'opposition du Port d'Halifax, qui voyait d'un fort mauvais oeil tout projet risquant de le priver d'une partie importante du trafic maritime en Altantique. Il fut donc impossible d'atteindre un consensus politique et régional aux Maritimes.

De l'avis de l'auteur, cet épisode des relations régionales cadre bien dans la réflexion autour d'une possible union des provinces maritimes.

Deux bourses d'études sont offertes pour l'Université de Poitiers

Deux bourses sont offertes aux étudiants et étudiantes qui désirent poursuivre leurs études à l'Université de Poitiers en septembre.

Pour être admissibles, les personnes candidates doivent être inscrites à temps complet et avoir terminé au moins une deuxième année d'études à l'Université de Moncton. Il faut également être de souche acadienne.

La valeur de la bourse varie entre 18 000 FF et 21 000 FF et est valable pour l'année universitaire 1996-1997.

Le dossier de candidature doit comporter un relevé de notes correspondant à toutes les sessions universitaires complétées et deux lettres de recommandation attestant du sérieux et de la maturité de la personne candidate.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le formulaire de demande au Service d'aide financière, local C-101, au Centre étudiant. La date limite est le 16 février.

Ces bourses ont pour objet de favoriser et encourager un échange culturel entre la France et l'Université de Moncton.

Réunion générale d'ACFAS-Acadie

Une réunion générale d'ACFAS-Acadie aura lieu le vendredi 9 fevrier, à 12 heures, dans la salle D-102 du pavillon Remi-Rossignol.

Tous les membres sont priés d'assister à cette rencontre puisque le comité exécutif sera élu : un(e) président(e), trésorier(e), secrétaire/vice-président(e). Toute personne intéressée par un de ces postes est invitée à communiquer avec Francis Weil, au numéro 858-4131, ou weilf@umoncton.ca avant le 2 février.

Rappelons aussi que le congrès de l'ACFAS aura lieu à Montréal, du 13 au 17 mai. ACFAS-Acadie veut faciliter le déplacement des étudiants et étudiantes qui donneront une communication lors du congrès. Tous ceux et celles qui sont admissibles sont priés de joindre Francis Weil, au 858-4131, ou weilf@umoncton.ca.

Finalement, le concours du jeune chercheur et de la jeune chercheuse aura lieu vers la fin avril. C'est la Faculté des études supérieures et de la recherche et ACFAS-Acadie qui parrainent ce projet. Des prix importants en argent seront distribués. Les étudiants et étudiantes sont dès maintenant invités à préparer une communication. Des renseignements supplémentaires seront fournis plus tard en ce qui concerne les catégories et les modalités d'inscription.

ACFAS-Montréal organise un colloque sur *Le francais et les langues scientifiques de demain*, du 19 au 21 mars, à l'UQAM. Si cela vous intéresse, consultez INTERFACE, la revue de l'ACFAS, ou communiquez à weilf@umoncton.ca.

Pour en savoir plus sur l'ACFAS, visitez le site http://www.acfas.ca/

CONFÉRENCE NATIONALE DE L'ACEEF *- L'École de nutrition et d'études familiales a accueilli la conférence nationale de l'Association canadienne des étudiantes et étudiants en économie familiale. Pendant trois jours, des conférences et ateliers ont été organisés sur différents sujets, avec la participation de plusieurs personnes ressources, notamment Nancy Cook, présidente de l'Association canadienne en économie familiale; Cathy Peck, Claire LeBlanc, Lauréanne Desjardins-Bourque, Denise Bourget, Claudette Bradshaw, Charline Mallet et Margaret McCormick. La photo, prise à cette occasion, nous fait voir, dans l'ordre habituel, assis : Julie Boucher, coprésidente et représentante junior de l'ACEEF, de l'Université de Moncton; et Erin Farrell, de l'Université du Nouveau-Brunswick; debout: Erin McCrady, de l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard; Cindy Ghartey, de l'Université Western Ontario; Christina Melton, de l'Université de la Colombie-Britannique; Dr Marylyn Trenholme, ministre provinciale aux Services communautaires et à la Famille, conférencière au banquet; Lita Villalon, directrice de l'École de nutrition et d'études familiales; Marianna Dicio, du Ryerson Polytech University; Danielle Maltais, coprésidente et représentante senior de l'ACEEF, de l'Université de Moncton; et Trevor Forkheim, de l'Université du Manitoba.*

Nuances

Est-on obligé de [vivre avec] cette expression?

Vivre, cela veut dire «passer sa vie»; le verbe **vivre** peut être suivi d'une préposition, entre autres la préposition **avec**. Examinons les deux exemples suivants.

1. *Si tu veux savoir si vous êtes faits l'un pour l'autre, tu devrais* ***[vivre avec].***

Cette fin de phrase est incorrecte, même si le verbe «vivre» y est utilisé dans son sens propre (celui de «passer sa vie») et est construit avec la préposition **avec** (on vit **avec** quelqu'un). En effet, quand on dit qu'un verbe **se construit avec** une préposition, cela veut dire que cette préposition l'**unit** à son complément. Or, dans cette phrase, il y a un verbe **(vivre)** et une préposition **(avec)** mais pas de complément. Il faut donc ajouter **lui** ou **elle** comme complément. *(Tu devrais vivre avec lui - ou avec elle.)*

Toutefois, le français possède plus d'une manière d'exprimer l'idée en question : **habiter ensemble**, **se mettre en ménage**, **vivre ensemble**, **partager un appartement**, ou encore **cohabiter.**

2. *Voici mes conditions. Pouvez-vous* ***[vivre avec]?***

Cette fois, il y a deux difficultés : la phrase se termine encore par la préposition **avec**, mais on ne peut pas, comme dans le cas précédent, se contenter d'ajouter **mes conditions** comme complément, car **on vit avec une ou des personnes**, et non avec des conditions. Il faut dire les choses autrement et être plus précis :

Voici mes conditions. Pouvez-vous les ***accepter****?*

Ou reformuler la question:

Mes conditions vous paraissent-elles raisonnables?

En conclusion, lorsqu'il s'agit de personnes, il faut ajouter un complément **(vivre avec quelqu'un)** ou utiliser un synonyme (p. ex. **cohabiter**). Lorsqu'il ne s'agit pas de personnes, il vaudrait mieux éviter l'expression.

Lucie Patterson
Département d'études françaises

Six finalistes du Nouveau-Brunswick participeront à la finale de la *Dictée des Amériques*

Six finalistes du Nouveau-Brunswick participeront à la finale de la *Dictée des Amériques,* qui se déroulera le samedi 30 mars, dans la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec.

Il s'agit, chez les professionnels, de Jeanne d'Arc Daigle, d'Edmundston, Denis Martin, de Moncton, et Yvon Duguay, de Shippagan. Les finalistes chez les amateurs sont Estelle Dumont Paillard, d'Edmundston, Myriam Larochelle, de Moncton, et Étienne Godin, de Shippagan. La demi-finale provinciale, on se souviendra, a eu lieu le samedi 25 novembre, dans les trois campus de l'Université de Moncton.

Cette année, le parolier Luc Plamondon a accepté de relever le défi de rédaction de cette troisième *Dictée des Amériques,* de Radio-Québec.

À l'invitation de la section du Québec et de la région Amérique de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, quelque 140 finalistes en provenance de pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe prendront part à la finale internationale, qui sera diffusée la journée même sur Radio-Québec et la chaîne de TFO. La retransmission mondiale sera assurée par TV5.

Après la littérature, avec Antonine Maillet, et les sciences, avec Hubert Reeves, le comité d'organisation a porté son choix sur un auteur du domaine de la chanson pour s'attaquer à l'écriture et à la lecture de la dictée. Luc Plamondon est un auteur dont le succès comme parolier a rayonné partout dans la francophonie internationale.

Cinq personnes seront couronnées parmi les finalistes. Grâce à la générosité des commanditaires Larousse, IBM Canada, HMH Hurtubise et Machina Sapiens, des centaines de prix seront distribués aux personnes participantes lors des diverses étapes de la compétition, dont plus de la moitié lors de la finale internationale.

L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française accueille la *Dictée des Amériques* dans le cadre de la Semaine de la Francophonie.

FINALISTES AU CAMPUS SAINT-LOUIS-MAILLET *- La photo nous fait voir les deux finalistes qui ont pris part à la demi-finale qui a eu lieu au campus Saint-Louis-Maillet d'Edmundston. Il s'agit, dans l'ordre habituel, de Jeanne d'Arc Daigle, dans la catégorie professionnelle, et Estelle Dumont Paillard, dans la catégorie amateur.*

DEMI-FINALE AU CAMPUS DE MONCTON *- La photo, prise lors de la demi-finale au campus de Moncton, nous fait voir, dans l'ordre habituel, première rangée : Yves Bolduc, coordonnateur; Julienne Snow et Alma Brideau, participantes; et Marie-Sylvie Trang Quang, membre du comité d'organisation; deuxième rangée : Lucie Patterson, membre du comité d'organisation; Myriam Larochelle, finaliste chez les juniors amateurs; et Denis Martin, finaliste chez les seniors professionnels. Les suppléants Denise Laforge et Réjean Ouellette étaient absents au moment où fut prise la photo.*

Prix littéraire France-Acadie

Le prix France-Acadie, créé en 1979 grâce aux Amités acadiennes et à la Fondation de France, est ouvert à tous les auteurs acadiens, d'origine ou d'appartenance, qui ont publié une oeuvre au cours de l'année 1995 ou fin 1994. Les lauréats du prix France-Acadie ne peuvent concourir à nouveau.

Les auteurs ont le choix entre une section «création littéraire» (roman, poésie, nouvelles...) ou «sciences humaines» (scientifique, historique, biographique...).

Le montant du prix dans chaque section s'élève à 6 000 FF auxquels s'ajoutent l'hébergement des personnes lauréates en France pendant une semaine et le prix d'un billet aller-retour (limite de 2 500 FF).

Pour s'inscrire, les auteurs doivent faire parvenir, avant le 1er mars, une lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et de cinq exemplaires de leur ouvrage à La Société nationale de l'Acadie, 415, rue Notre-Dame, Dieppe, N.-B., E1A 2A8. Une première sélection sera faite début juin. Le choix définitif sera fait pendant la première semaine de septembre et le remise du prix se fera à la fin du même mois.

L'année dernière, Maurice Basque, professeur au Département d'histoire-géographie, a remporté le prix dans la section «sciences humaines» avec son livre *De Marc Lescarbot à l'AEFNB* et, Simone Rainville, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation et secrétaire générale par intérim, a remporté celui dans la section «création littéraire» pour son roman *Madeleine, ou la rivière au printemps.*

Mission de l'AUCC au Mexique

Sur invitation de l'Association nationale des universités, une délégation de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) a séjourné au Mexique en novembre.

Cette autre visite avait pour objectif de connaître davantage le système universitaire mexicain et de renforcer les liens déjà existants entre les universités et les universitaires, les organismes d'enseignement et de recherche universitaires canadiens et mexicains. Entre autres, la mission a rencontré des représentants de l'ANUIES, du CONACYT et des universités dans quatre grandes régions du Mexique, le Nord-Est, le Nord-Ouest, le Centre et le Centre-Sud.

Cette mission de l'AUCC était composée de 12 personnes comprenant recteurs et agents de liaison internationaux. La région Atlantique a été représentée par Christophe Jankowski, de l'Université de Moncton, D. Lawless, de St. Francis Xavier, I. Neubold, de Mount Allison, et de Ch. Paponnet-Cantat, de UNB.

La délégation a présenté un document concernant les universités canadiennes, et a été reçue, entre autres, par le ministère de l'Enseignement supérieur du Mexique et par la représentation diplomatique canadienne au Mexique. De façon générale, elle a exploré des possibilités de futures collaborations dans les domaines de recherche, d'échanges et de mobilités professorales et étudiantes.

M. Jankowski, professeur associé de l'UNAM, a également poursuivi un projet de recherche à l'*Instituto de Quimica* concernant la chimie des substances naturelles.

Nommé rédacteur de la revue *Acadiensis*

Jacques Paul Couturier, professeur au secteur Sciences humaines au campus Saint-Louis-Maillet, a été nommé rédacteur de langue française de la revue *Acadiensis*.

Le professeur Couturier aura la responsabilité de solliciter des collaborations en langue française et de travailler conjointement avec les auteurs francophones à la préparation des manuscrits en langue française.

La revue *Acadiensis* est appuyée financièrement par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et publie des articles sur diverses facettes de l'histoire de la région Atlantique.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA CTTINB *- La photo nous fait voir les anciens présidents de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick (CTTINB). Dans l'ordre habituel, Yvonne McLaughlin, Gérard Snow, directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques, nouveau président; Livain McLaughlin, le juge Michel Bastarache, Yves King, Nicole Vienneau, présidente sortante; et Aurella Losier-Vienneau.*

Constel est de retour

Constel est de nouveau à votre disposition pour tenter de résoudre tous les problèmes de français sur lesquels vous pourriez buter.

Ulysse Landry rappelle que «nous ne pouvons pas promettre de fournir à tout coup la réponse définitive et absolue, mais nous pouvons néanmoins vous assurer de faire tout notre possible pour arriver à trouver une solution à tout problème de français que vous nous soumettrez.»

Vous pouvez joindre Constel au numéro 858-4319 ou faire part de vos questions par courrier électronique CONSTEL@Umoncton.CA.

Porte-parole étudiant

Les finissants et finissantes qui désirent poser leur candidature afin de devenir porte-parole de leurs pairs lors de la Collation des diplômes du campus de Moncton doivent le faire auprès du conseil étudiant de leur faculté ou école au plus tard le vendredi 9 février.

Une copie du curriculum vitae est exigée. Les critères de sélection sont la présentation personnelle, la facilité d'expression, le thème choisi, le contenu de la présentation et la clarté du message. Une participation dans les différentes activités du campus au cours des années d'études sera également considérée lors du choix.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la coordonnatrice, Jeannita Gaudet, au 858-4399, ou encore avec la personne qui représente votre faculté ou école au sein du comité organisateur.

Avis de décès

Pierre Robichaud, père de Lise Robichaud (Clarence Richard), secrétaire administrative à l'Association des bibliothécaires et professeur-e-s de l'U de M (ABPUM), est décédé subitement à l'âge de 62 ans.

La communauté universitaire offre ses condoléances à la famille.

CCC : deux présentations de Charles Bourque

Charles Bourque, professeur au Département de chimie et biochimie, a participé au cinquième congrès national du Conseil canadien du compostage, qui a eu lieu à Ottawa.

Il a offert deux présentations, la première intitulée *Évaluation d'un protocole analytique permettant le dosage des métaux lourds dans un compost*, et la deuxième, intitulée *Compostage des boues papetières : les effets des variables du procédé.* Victorin Mallet, doyen de la Faculté des sciences, et Roland Léger étaient coauteurs de ces présentations.

Lors de ce congrès, M. Bourque a été élu au conseil administratif du Conseil canadien du compostage pour une quatrième année et a été nommé responsable pour la section Atlantique.

Suite au congrès, le professeur Bourque a visité plusieurs usines de compostage en Espagne, notamment celles de Mataro, Elche, Murcia et Gava-Villadecans (Barcelone). Ces visités ont été commanditées par TIRU N.-B. et le ministère provincial du Développement économique et du Tourisme.

Les technologies utilisées dans ces usines espagnoles sont semblables à celles qui seront employées dans l'usine de TIRU N.-B. à Moncton. Rappelons que TIRU N.-B. débute son processus de compostage des ordures ménagères ce mois-ci.

TIRU N.-B. a signé l'année dernière une entente de collaboration avec le Laboratoire de recherche pour l'industrie et l'environnement de l'U de M. Le professeur Bourque a aussi profité de l'occasion pour visiter l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, à Paris.

Retour annuel en octobre

Le directeur adjoint, Vincent Bourgeois, a laissé savoir que le Retour annuel de l'Association des anciens, anciennes et ami-e-s de l'U de M aura lieu cette année du 4 au 6 octobre. Renseignements : 858-4130.

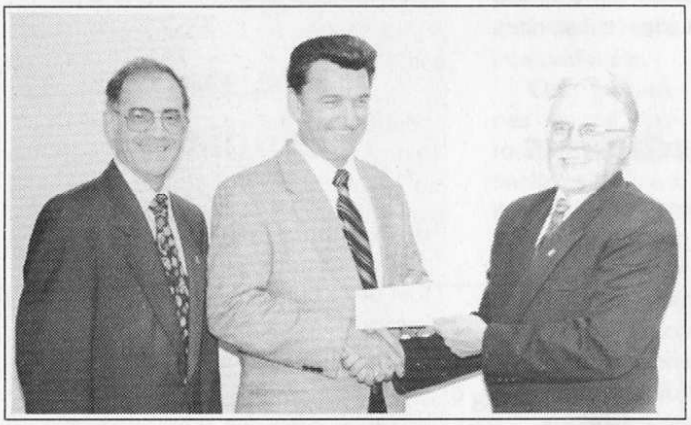

Valois Goupil, de Shippagan, a souscrit 30 000 $ à la campagne Impact. On le voit, au centre de la photo, remettant sa contribution à Armand Caron, vice-recteur au campus de Shippagan. M. Goupil, qui est pêcheur de métier, sera admis à l'Ordre des Régents et Régentes à titre de compagnon. Ils sont accompagnés de Raymond Chiasson, agent de développement de l'Association des amis au campus de Shippagan et solliciteur de la campagne.

Yolande Noël, de Lamèque, a versé 10 000 $ à la campagne Impact. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Armand Caron, vice-recteur du campus de Shippagan, acceptant la contribution des mains de Mme Noël, ainsi que Raymond Chiasson, agent de développement. Mme Noël, qui gère une entreprise de pêche, sera admise à l'Ordre des Régents et Régentes.

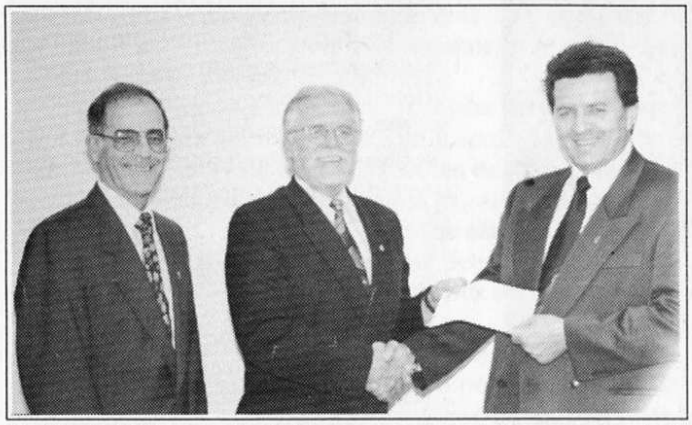

Cyrille Robichaud, de Shippagan, a souscrit un montant de 10 000 $ à la campagne Impact. M. Robichaud sera admis membre de l'Ordre des Régents et Régentes. Dans la photo, de gauche à droite, on voit Raymond Chiasson, solliciteur; Armand Caron, vice-recteur du campus de Shippagan, et M. Robichaud.

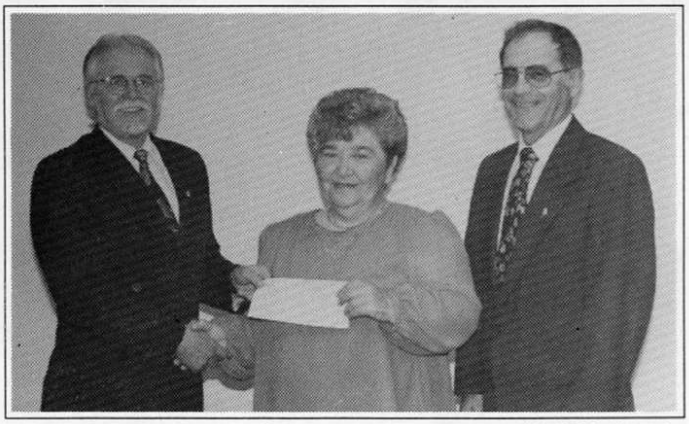

Jacqueline Paulin, de Shippagan, a souscrit 10 000 $ à la campagne Impact. Mme Paulin, qui gère une entreprise de pêche, deviendra membre de l'Ordre des Régents et Régentes. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Armand Caron, vice-recteur au campus de Shippagan, acceptant le chèque des mains de Mme Paulin, et Raymond Chiasson, agent de développement de l'AAUMAS.

Bourses d'excellence offertes par l'AUPELF/UREF

L'AUPELF/UREF sollicite la participation des membres du corps professoral titulaires d'un doctorat au Programme de bourses d'excellence pour l'année universitaire 1996-1997. Ces bourses comportent une allocation mensuelle et les frais de voyage.

Les domaines proposés sont les suivants : amélioration des systèmes postrécoltes; biotechnologies animales et végétales; circuits locaux de financement et entrepreneuriat; démographie; épidémiologie du sida; génie paraséchéresse; lexicologie, terminologie, traduction (notamment traduction assistée par ordinateur); recherche antipaludique (épidémiologie, immunologie, thérapeutique); télédétection; droit de l'environnement; environnement (écotoxicologie, biodiversité et agriculture); droits fondamentaux; analyse économique et développement; génie linguistique; culture, langues et développement; sociolinguistique et dynamique des langues; droit des entreprises culturelles; et langues et francais en Francophonie.

Les dossiers doivent parvenir à la Faculté des études supérieures et de la recherche au plus tard le vendredi 16 fevrier afin de les acheminer sans délai à la Direction des programmes de formation de l'AUPELF-UREF avant le 1er mars.

On peut obtenir d'autres renseignements et des formulaires en s'adressant à la FESR, au numéro 858-4310.

ASSEMBLÉE FACULTAIRE DES SCIENCES SOCIALES *- À l'invitation de l'Assemblée facultaire des sciences sociales, Joseph Yvon Thériault, professeur de sociologie politique et doyen associé à la recherche à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, a prononcé une conférence portant sur «Le rôle des sciences sociales à l'aube du troisième millénaire». Le professeur Thériault a aussi profité de l'occasion pour lancer son livre, intitulé «L'identité à l'épreuve de la modernité - Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires», paru aux Éditions d'Acadie. La photo, prise lors de l'Assemblée facultaire, nous fait voir, dans l'ordre habituel, première rangée : Marcelle Laforest, directrice de l'École de service social; Isabelle McKee-Allain, vice-doyenne de la Faculté des sciences sociales; Renaud LeBlanc, doyen de la Faculté des sciences sociales; et Pier Bouchard, directrice du Département d'administration publique; deuxième rangée : Martin Mujica, directeur du Département de sociologie; Michel Saint-Louis, directeur du Département de science politique; Joseph Yvon Thériault, professeur invité; Emmanuel Sajous, directeur du Département d'économie; et Clément Loubert, directeur du Département de psychologie.*

Évaluateur pour la FTTNB

La Fédération des travailleurs et des travailleuses du N.-B. a fait appel aux services de Brian Newbold, professeur au Département de chimie et biochimie, comme évaluateur des demandes reçues pour le Prix environnemental Tim McCarthy.

Ce prix, d'une valeur de 700 $, a été établi en 1991 pour reconnaître la contribution de l'ancien président de la FTTNB, Tim McCarthy, au mouvement syndical.

L'objet de ce prix est d'encourager les études postsecondaires d'une année ou plus dans des domaines concernant la protection et l'éducation environnementales. Pour la personne candidate, les critères d'attribution comprennent l'aptitude pour les études environnementales, le potentiel, le besoin et les avantages envers la société et l'environnement.

Le professeur Newbold a été très actif dans le domaine de l'environnement comme auteur de plusieurs publications et conférences; il est un ancien président du Comité consutatif de l'environnement du N.-B.

Le TAL et ses applications industrielles

Le Groupe d'étude sur le traitement automatique des langues (Gretal) de l'Université de Moncton organise sa première conférence internationale, du 4 au 6 juin, à Moncton.

La rencontre s'intéressera à tous les domaines du traitement automatique des langues : la compréhension et la génération du langage parlé, imprimé ou manuscrit; les interfaces en langage naturel aux bases de données, aux systèmes experts, ou aux applications industrielles; la traduction automatique ou assistée et les aides aux traducteurs; l'enseignement de la langue assistée par ordinateur, les correcteurs d'orthographe ou de grammaire; dictionnairique, corpus et autres ressources langagières; approches multimodales et multilinguiste; et tout article qui pourra aider à rapprocher la théorie de la pratique et le traitement automatique des langues du génie industriel.

Toute communication présentée à cette conférence sera arbitrée par trois membres du comité de lecture dont fait partie Chadia Moghrabi, professeure au Département d'informatique. Cette conférence se déroulera dans les deux langues officielles.

Pour plus de renseignements, prière de joindre Mme Moghrabi, au 858-4521, télécopieur : 858-4541, courrier électronique : moghrac@umoncton.ca

Arsène Després rencontre les membres de FCM

Arsène Després, diplomate en résidence à l'U de M, partagera son expérience de diplomate canadien au sein de la francophonie internationale lors d'une conférence qu'il prononcera devant les membres de France-Canada-Moncton, le lundi 29 janvier, à 19 h 30, dans la salle 130 du pavillon Pierre-A.-Landry.

Originaire de Cocagne, diplômé de l'Université de Moncton (Saint-Joseph) et de l'École nationale d'administration publique de l'Université de Québec, M. Després a également fait des études universitaires à Londres et à l'Université d'Ottawa.

Il a débuté sa carrière diplomatique en 1968 comme secrétaire-général adjoint de la Délégation du Canada à la 23e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies, à New York. Jeune diplomate auprès de l'Ambassade canadienne à Yaoundé, au Cameroun, de 1970 à 1972, M. Després y a retourné en 1992 comme ambassadeur avec accréditation simultanée au Tchad et en République Centrafricaine.

Il a occupé différents postes auprès de l'Ambassade canadienne à Varsovie, à Vienne et à Genève, en plus de faire partie de nombreuses missions et d'équipes de négociations avec l'OTAN, les Nations-Unies, aux directions d'Afrique et du Moyen-Orient et à la direction d'Europe, de même que dans le domaine de la coopération avec les pays d'Afrique.

Une session d'information est offerte sur des occasions d'affaires

Une session d'information, intitulée *Comment transformer une idée en une occasion d'affaires florissante?*, a lieu aujourd'hui, jeudi 25 janvier, de 18 h 30 à 21 h 30, à l'Hôtel Keddy's, rue Main.

Quatre entrepreneurs et experts expliqueront comment développer une idée d'affaires gagnante. Il s'agit de Fernand Savoie, président de Savoie Lighting, de Bouctouche; Bev McIntyre, présidente de la firme BMK Research and Development, de Dieppe, et récipiendaire du prix *Femme entrepreneure de l'année 1995 au Canada;* Yves Doucet, vice-président de l'ingénierie et du développement de produits nouveaux chez Spielo Manufacturing, de Dieppe; et Allan Gibb, consultant international en affaires et président du *Small Business Centre*, de l'Université Durham, au Royaume-Uni.

Voilà une excellente occasion pour vous renseigner sur un nouveau programme de formation en entrepreneuriat qui pourrait vous aider à explorer de nouvelles occasions d'affaires et rencontrer sur place des représentants d'organismes de soutien à l'entrepreneuriat et d'agences de développement.

Cette session est offerte à titre gracieux par La Banque de développement du Canada et l'Agence de développement économique du Canada Atlantique.

Pour réserver votre place, veuillez communiquer avec Linda Surette, au numéro 851-6297.

BOURSES DU MINISTERE DU PATRIMOINE CANADIEN *- Le ministère du Patrimoine canadien a offert des bourses d'une valeur de 30 000 $ à 11 étudiants et étudiantes de l'École de droit. La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Michel Doucet, doyen de l'École de droit; Christian Libotte, de Moncton, 3e année, bourse de mérite de 3 000 $; Anthony Casullo, de Ville Mont-Royal, au Québec, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Gerrie Smith, de Lourdes, Terre-Neuve, 2e année, bourse de mérite de 2 000 $; Brigitte Gauvin, de Tracadie-Sheila, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Alison Ménard, de Caraquet, 3e année, bourse de mérite de 2 000 $; Michel Bourque, de Moncton, 3e année, bourse de mérite de 3 000 $; et Jean-Bernard Lafontaine, directeur régional, région du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Édouard du ministère du Patrimoine canadien. Les étudiantes et étudiants suivants étaient absents au moment où fut prise la photo : Gilles Arsenault, d'Abrams-Village, à l'I.-P.-E., 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Robert Doiron, de Tracadie-Sheila, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Lise Frigault, de Caraquet, 2e année, bourse de mérite de 3 000 $; Lise-Adèle Landry, de Dieppe, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; et Matthew Williams, d'Ottawa, en Ontario, 3e année, bourse de mérite de 2 000 $.*

Deux articles

Deux articles parus dans un tout nouvel ouvrage, intitulé *Familles francophones : multiples réalités*, sous la direction de C. Bernier, S. Larocque et M. Aumond, ont été rédigés par deux membres du corps professoral.

Isabelle McKee-Allain, professeure de sociologie et vice-doyenne de la Faculté des sciences sociales, est l'auteure du texte *Les familles acadiennes des années 1990 : profil et enjeux.* Donald Poirier, professeur à l'École de droit, intitule son article *L'homosexualité et la vieillesse : deux importants facteurs de changement en droit canadien de la famille.*

Cet ouvrage regroupe les Actes d'un colloque du même titre, qui a eu lieu à l'Université Laurentienne de Sudbury, en Ontario, l'automne dernier. On pourra se le procurer à la Librairie acadienne.

Julie Dupuis et les Aigles Bleus au hockey sont honorés à leur tour

Après Joël Bourgeois, ce fut au tour de Julie Dupuis et de l'équipe des Aigles Bleus au hockey d'être désignées par L'Acadie Nouvelle respectivement athlète féminine et équipe de l'année 1995.

Originaire de Cocagne, la coureuse Julie Dupuis a remporté l'an dernier plusieurs compétitions de cross country dans le circuit de l'Association des sports interuniversitaires de l'Atlantique. Elle décroche ce titre pour la deuxième fois, le premier ayant été reçu en 1990.

Pilotée par Pierre Belliveau, l'équipe de hockey a franchi tous les obstacles dans sa conquête d'une quatrième coupe universitaire canadienne l'an dernier.

Les Aigles Bleus avait aussi décroché le titre d'équipe de l'année de L'Acadie Nouvelle en 1990.

Athlètes de la semaine

Frantz Bergevin-Jean, au hockey, et Lynne LeBlanc, au volley-ball féminin, ont été choisis athlètes de la semaine pour la période du 14 au 21 janvier.

L'entraîneur, Pierre Belliveau, mentionne que la performance de Bergevin-Jean devant le filet a permis aux Aigles Bleus de remporter la victoire aux dépens des Huskies de l'Université Saint Mary's.

Quant à Lynne LeBlanc, elle a joué très fort pendant toutes les parties de la fin de semaine. «Elle a été notre meilleure à l'attaque en donnant tout ce qu'elle pouvait», a mentionné l'entraîneure au volley-ball féminin, Monette Boudreau-Carroll.

Service de covoiturage

Un service de covoiturage est offert aux étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton.

Tu cherches une occasion ou tu veux en offrir une? Tu composes sans tarder le numéro 388-5801.

Highway est maintenant disponible pour répondre à tes besoins. Facile à utiliser, ce nouveau service coopératif est destiné à ceux et celles qui cherchent un moyen de transport ou qui veulent en offrir un pour une destination bien précise. Fini les tracas et les dépenses inutiles! Tu économises de l'essence et beaucoup de temps!

Le principe est simple et rapide. Il suffit de laisser ton nom et numéro de téléphone, la date du départ et la destination de ton choix. En moins de 24 heures, *Highway* aura trouvé l'occasion que tu cherches.

BOURSES GESTION CYR *- Le président, Bernard Cyr, présente une bourse Gestion Cyr de 600 $ à Kevin Hubert, de Cap-aux-Meules, et une deuxième de 900 $ à Marie-France Landry, d'Étang-du-Nord, aux Iles-de-la-Madeleine, tous deux inscrits à l'Université de Moncton.*

Un laboratoire multimédia maintenant disponible au Centre audiovisuel

Un laboratoire multimédia vient d'être mis sur pied au Centre audiovisuel, salle B-028 du pavillon Jeanne-de-Valois, et est accessible aux membres du corps professoral et à leurs assistants et assistantes qui désirent médiatiser certains éléments de leur enseignement.

Il comprend une salle d'ordinateurs et de périphériques (lecteur optique, numérisation du son, de l'image, de la vidéo, imprimantes, etc.). Les ordinateurs sont équipés de logiciels de présentation graphique, de programmation et d'animation utiles dans la production de cours médiatisés.

Au cours de l'hiver, le laboratoire servira à dispenser des formations spécifiques sur la pédagogie multimédia et l'utilisation des outils techniques. Il offrira aussi des formations techniques courtes aux membres du corps professoral, souples et aussi fréquentes que possible à un groupe de cinq à dix personnes. Des formations en pédagogie multimédia seront aussi mises au programme.

Pour de plus amples renseignements, prière de joindre Marc Johnson, chargé du dossier *Formation multimédia*, au numéro de téléphone 858-4495, télécopieur : 858-4506, courrier électronique : johnsom@umoncton.ca.

Calendrier des événements

ASTRONOMIE

Une séance d'observation astronomique aura lieu le mardi 30 janvier, entre 19 h 30 et 20 h 30. Le télescope est installé sur le toit du pavillon Léopold-Taillon. Bienvenue à tous et à toutes.

BANQUET ANNUEL

Denis Losier, président et directeur général d'Assomption-Vie, sera le conférencier d'honneur lors du banquet annuel de la Faculté d'administration, le samedi 27 janvier, à l'Hôtel Beauséjour. Ce banquet est parrainé par la Banque Nationale du Canada.

Pour une réservation ou obtenir de plus amples renseignements, prière de joindre le conseil étudiant, au numéro 859-0807.

C'est une excellente occasion pour les membres du corps professoral, les étudiants et étudiantes de rencontrer les personnalités d'affaires.

CINÉMA

Du 26 au 28 janvier, Ciné-Campus présente *La haine*, un drame social français réalisé par Mathieu Kassovitz. Dans une cité de HLM, un jeune Maghrébin se retrouve dans le coma à la suite d'une bavure policière. S'ensuit une émeute au cours de laquelle un agent perd son arme, qui est retrouvée par Vinz, un jeune Juif qui jure d'abattre un policier si Abdel meurt. Les projections ont lieu à 20 heures dans la salle de projection 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard.

Service de raccompagnement

Les membres de la communauté universitaire peuvent désormais faire appel à un service de raccompagnement lorsqu'ils veulent se déplacer à pied en soirée sur le campus.

Coordonné par le Service de sécurité, il est offert par un groupe de bénévoles de la sécurité étudiante, du dimanche au jeudi, de 20 heures à minuit.

Ce service est offert à titre gracieux. Il suffit de composer le 863-2222.

CONFÉRENCES

Saba Mattar, du Département de chimie de l'Université du Nouveau-Brunswick, prononcera une conférence en anglais, intitulée *"Experimental and Theoretical Proof of Magnetic Inequivalency in EPR Spectroscopy"*, le jeudi 25 janvier, à 11 h 30, dans la salle D-002 du pavillon Rémi-Rossignol. C'est une conférence d'intérêt général. Bienvenue à tous.

André Nayer, professeur à la Faculté de droit et directeur de recherche à l'Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, prononcera une conférence, intitulée *Le statut des artistes*, le mercredi 31 janvier, à 12 heures, dans la salle 142 de l'École de droit. C'est une conférence d'intérêt général. Bienvenue à tous.

CURLING

Il y aura une soirée d'initiation au curling, le samedi 27 janvier, à compter de 19 heures, au Club de curling Beauséjour. De plus, dès 18 h 30, il y aura une clinique pour personnes débutantes où les règles et techniques de base seront expliquées. Le coût est de 5 $ par personne. Un goûter sera servi en soirée. Renseignements : 857-4285.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 28 janvier, la Galerie d'art présente *"Motion Pictures Part 4: Big Hard Faith"*, de l'artiste **Marc Cyr**, de Moncton, et *Vidéo/Sonorité. La vidéo naît du bruit*, une exposition préparée par le Musée des beaux-arts du Canada qui explore le son électronique et la notion du bruit en tant que source d'inspiration pour vidéastes. Bienvenue à tous et à toutes.

Jusqu'au 11 février, la Galerie Colline du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet d'Edmundston présente *Des visions habituelles*, de **Wendy Kindred**, professeure d'arts à l'Université du Maine à Fort Kent. Ses peintures, des huiles sur toile, décrivent la situation de l'Homme et de ses dilemmes moraux. Les figures de Mme Kindred représentent ce qu'elle pense et reflètent quelque chose de connu, une expérience véritable.

PATINAGE DU PERSONNEL

Le patinage du personnel à l'aréna J.-Louis-Lévesque sera annulé les samedis 3 et 17 février.

SPORTS

Au **hockey**, les hockeyeurs de l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard seront à l'aréna J.-Louis-Lévesque, le samedi 27 janvier, à 19 heures.

Au **volley-ball féminin**, les Anges Bleus seront à l'Université Acadia, le samedi 27 janvier, à 19 heures, et le dimanche 28 janvier, à 13 heures.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Ghislaine Arsenault, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.